

La Ville de SAINT-BRIEUC recrute

pour la Direction Développement, Urbanisme et Affaires Économiques, Service des Autorisations d'Urbanisme – Conseil Architectural et Urbain

Un Responsable de service (H/F)

par voie statutaire (mutation, détachement, liste d'aptitude)

Cadre d'emploi : des Ingénieurs et Attachés – Catégorie A

Contexte urbain

Saint-Brieuc est la ville centre d'une agglomération de plus de 150.000 habitants, qui fonde son attractivité sur la mise en valeur de ses qualités humaines et géographiques et le réinvestissement de ses centralités. Dans ce cadre, la Ville construit depuis plusieurs années sa stratégie urbaine autour d'un axe majeur de développement Nord /Sud, du port du Légué à la gare, de la terre à la mer, au sein duquel sont identifiés de nombreux sites de projet en renouvellement urbain et de grands projets d'aménagements d'espaces publics et de mobilité.

Ces projets s'inscrivent plus globalement dans le projet de redynamisation de la ville centre et doivent par leur programme et leur qualité participer à la dynamique territoriale à l'échelle de l'agglomération et plus largement de la Bretagne.

Le programme national Action Cœur de Ville qui a retenu la Ville de Saint-Brieuc est venu tout récemment compléter ces dispositifs et constitue une opportunité supplémentaire de passage à l'opérationnel et d'ambition.

La stratégie urbaine de la ville de Saint-Brieuc, déclinée à l'échelle des missions du service Autorisations d'urbanisme – Conseil Architectural et Urbain, passe par une redynamisation fondée sur une reconquête de l'image du centre urbain et des quartiers.

Le service a pour mission première de conseiller les usagers en matière d'architecture, de paysage et d'urbanisme, de contribuer à impulser un changement de regard de la population sur la ville, en se référant à la stratégie urbaine, aux orientations définies dans le cadre d'Action Cœur de Ville, au plan guide des espaces publics du centre-ville, aux guides de coloration des façades et des devantures commerciales, à l'AVAP en cours d'élaboration.

L'ensemble des études menées depuis le début du mandat ont permis d'améliorer la connaissance du tissu urbain et de ses qualités. Pour faciliter une mise en œuvre à travers l'instruction, l'action du service se focalise notamment sur le conseil et la pédagogie auprès des porteurs de projets et des élus.

Le responsable de service Autorisations d'urbanisme – Conseil Architectural et Urbain, aura pour missions principales :

- la coordination du service en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme composé de 6 personnes ;
- l'appui aux dossiers transversaux de type évolutions des documents de planification (PLU, AVAP, RLP) dont l'élaboration demeure exercée par la Ville - service études et opérations urbaines dans l'attente de l'approbation du PLU-i en cours d'élaboration (lancement en janvier 2019).

Missions détaillées :

- **Gérer et animer le service autorisations d'urbanisme**
 - piloter et organiser l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme, d'enseignes et d'autorisations de travaux (ERP) en appui avec l'équipe, les porteurs de projets et les élus ;
 - accompagner en direct les porteurs de projet en amont des autorisations d'urbanisme notamment dans le cadre de projets structurants développés en renouvellement urbain, en coordination avec le service études et opérations urbaines et les instructeurs ;
 - animer le réseau d'acteurs contribuant à éclairer le projet urbain de la ville appliqué aux autorisations d'urbanisme : ABF, CAUE, ALEC et ordre des architectes ;
 - préparer la commission urbanisme (DG, élus) et les permanences ABF ;
 - conseiller les élus et suivre les procédures en matière de contentieux en lien avec la Direction des Affaires Juridiques
- **Développer une culture en matière d'architecture et d'urbanisme appliquée aux autorisations d'urbanisme :**
 - mettre en application et évaluer le projet de service axé sur le conseil architectural et urbain, dans un contexte d'élaboration d'une AVAP ;
 - piloter des études visant à améliorer la connaissance du développement urbain de la Ville quantitativement et qualitativement, en tenant compte des enjeux de renouvellement urbain (ex : Suivi de l'étude d'inventaire du patrimoine XXème, etc.) ;
 - élaborer et mettre en application des documents à portée pédagogique ;
 - participer à l'élaboration des documents de planification pilotés par l'agglomération et le Pays de Saint-Brieuc en étant le garant de la prise en compte des singularités de la ville-centre de l'agglomération.
- **En outre, le responsable de service a également pour missions de :**
 - veiller à la qualité de l'accueil du public par le service instructeur ;
 - intégrer en 2019 la mission d'instruction des Autorisations de travaux en lien avec un transfert de compétences ;
 - proposer des arbitrages en matière d'instruction en lien avec le projet politique porté par les élus, tenant compte de la spécificité des tissus urbains ;
 - gérer les évolutions en matière d'application métier en lien avec l'instruction ;
 - définir et proposer aux élus des priorités en matière d'instruction notamment sur le centre-ville (enseignes, projets de renouvellement urbain, autorisations de travaux) ;
 - faire le lien avec les services transversaux de la Ville (affaires commerciales, direction de la gestion technique, proximité) et de l'Agglomération (direction aménagement, architecture, eaux, etc.), ainsi que les services sollicités pour avis dans le cadre de l'instruction : CAUE, ABF, ALEC, DDTM 22 ;
 - mener une veille juridique en lien avec l'instructeur ayant un profil juridique.

Compétences :

- Expérience professionnelle en matière d'urbanisme de 5 ans minimum
- Afin de compléter les compétences de l'équipe, un profil de formation supérieure en aménagement et urbanisme (BAC +5/6) est recherché, avec une connaissance du droit de l'urbanisme (opérationnel et réglementaire), une sensibilité à l'architecture et au patrimoine serait appréciée.
- Connaissances des enjeux et politiques en matière d'urbanisme, environnement, de paysage, de logement...
- Maîtrise du cadre réglementaire du fonctionnement des collectivités et des procédures administratives.
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels dédiés notamment à l'instruction.
- Aptitude à la conduite de projets en partenariat, travail en transversalité, développement de réseaux.

- Capacités d'analyse et de synthèse, aisance rédactionnelle.
- Capacités managériales et relationnelles, sens du travail en équipe.
- Rigueur dans l'organisation, réactivité, polyvalence, autonomie, discrétion, disponibilité et esprit d'initiative.

Renseignements : Mme Fiona THOMAS, Directrice de développement, de l'urbanisme et des affaires économiques - 02 96 62 55 56.

Adresser CV, Lettre de motivation et situation administrative à :

**Madame le Maire
Hôtel de Ville
Direction Mutualisée des Ressources Humaines
CS 72365
22023 - SAINT-BRIEUC Cedex 1**

Vous pouvez également adresser votre dossier par messagerie : recrutement@saint-brieuc.fr

Date limite de dépôt de candidature : **1^{er} février 2019**